

**POL 5520-20**  
**Politique de défense des grandes puissances**  
**Horaire : Mardi 14h-17h**

**Enseignant :** Sébastien Barthe  
**Courriel :** pol5410h13@gmail.com  
**Twitter :** @sebbarthe  
**Disponibilités sur rendez-vous**  
**Ce cours utilise Moodle**

---

**Descriptif**

Ce cours se propose d'approfondir les connaissances d'une politique de défense spécifique en fonction des interrelations entre le fait politique et le fait militaire et selon la situation géostratégique du pays dont on traite. L'analyse porte à la fois sur les déterminants historiques et organisationnels, ainsi que sur les personnes, les doctrines et les armes qui rendent compte du comportement militaire d'une grande puissance. Ce cours traitera en priorité du cas des États-Unis, mais pourrait aussi éventuellement traiter du cas d'autres pays comme l'URSS, la France, l'Allemagne, le Japon ou la Chine.

---

**Objectifs et contenu du cours**

La politique de défense et de sécurité d'un État présente une double orientation stratégique et évolue dans deux domaines différents. La première orientation est celle de la politique internationale (sécurité internationale et défense : recours possible à la force, formation des alliances et des coalitions, maîtrise des armements et désarmement, etc.). C'est un champ où les ambitions et les vocations nationales se confrontent et se défont, où paraissent constamment de nouveaux projets internationaux parrainés par des puissances diverses. La seconde orientation de la politique de défense pointe vers la société nationale elle-même. En effet, la politique de défense fait partie intégrante des politiques industrielles et d'emploi des gouvernements. Lui est consacrée une part importante de la recherche scientifique et du développement technologique au sein des économies nationales et son influence en matière commerciale et fiscale n'est plus à démontrer.

Ainsi, la politique de sécurité nationale d'un État est partie intégrante de sa politique intérieure où justement s'affrontent les intérêts de différents groupes sociaux pour s'allouer des ressources nationales limitées. Les ramifications nationales de cette politique sont multiples et surtout cruciales pour la croissance et la prospérité continues du pays. Il n'est donc pas étonnant que toutes les grandes puissances cherchent traditionnellement à se doter d'une politique de sécurité qui leur donne des pouvoirs suffisants pour réaliser leurs potentiels nationaux, assumer leurs responsabilités au sein de l'ordre politique international tout en tentant de l'influencer.

Dans l'élaboration et l'articulation de ses politiques de défense et de sécurité, un État cherche à concilier plusieurs enjeux et déterminants parfois contradictoires. En premier lieu, la mise en relation entre les fins politiques mondiales qu'il entend réaliser – compte tenu des défis ou des menaces que ses dirigeants perçoivent – et les voies et moyens diplomatiques, stratégiques et militaires envisagés qui lui permettront d'atteindre ces fins. En deuxième lieu, l'adéquation entre les réalisations souhaitées et les objectifs réalisables du point de vue des ressources humaines et matérielles mises à la disposition de la Nation dans un avenir proche. Enfin, la répartition équilibrée et pertinente des instruments et moyens militaires entre les différents corps d'armées et systèmes d'armes afin de réaliser les objectifs déterminés par les décideurs politiques.

Ainsi, l'objectif du cours sera de dresser un panorama des fondements, des acteurs, de l'environnement décisionnel et des principaux enjeux des politiques de défense et de sécurité nationale de ces États que l'on nomme « grandes puissances ». Une large part du temps passé ensemble ce semestre sera consacré à l'étude de problématiques sécuritaires contemporaines qui, si elles n'ont pas toutes, d'ores et déjà, été l'occasion de heurts violents entre les intérêts et préférences des grandes puissances de ce monde, pourraient bien le devenir dans un avenir rapproché. Au travers d'une pédagogie hybride conjuguant des éléments « classiques » et « interactifs », j'espère vous aider à développer une vision globale et plus raffinée des problèmes de défense et de sécurité qui marquent notre époque mouvementée.

---

## **Pédagogie**

Le cours **POL 5520** est destiné prioritairement aux étudiantEs de seconde et troisième années du Baccalauréat en science politique (7760), de la Majeure en science politique (2551) et du Baccalauréat en relations internationales et droit international (7060), qui portent un intérêt sincère pour l'étude des problèmes sécuritaires internationaux. Les exigences d'évaluation seront les mêmes pour touTEs, ce qui pourrait particulièrement représenter un obstacle pour certainEs étudiantEs de première année en sciences sociales (toutes disciplines confondues, y compris science politique), les étudiantEs en science politique qui n'ont pas encore suivi le cours **POL 1400 – Introduction aux relations internationales**, les étudiantEs dans des domaines très différents de la science politique, ainsi que pour les étudiantEs libres qui n'ont jamais suivi de cours de base en science politique et/ou de méthodologie en sciences sociales. Pour les étudiantEs de seconde ou troisième année dans des disciplines proches de la science politique (sociologie, géographie, histoire), il ne devrait pas y avoir de problèmes. Avoir déjà suivi les cours **POL 1350 – La guerre et la paix dans la pensée politique**, **POL 5410 – Théories des relations internationales**, **POL 5510 – Problèmes militaires et stratégiques** ainsi que **POL 5815 – Analyse sociopolitique des conflits armés** représente un atout, mais il ne s'agit pas de cours préalables à **POL 5520**.

Ce cours est conçu pour enrichir les connaissances des étudiantEs sur la politique de défense et de sécurité nationale d'une grande puissance et sur la comparaison des politiques de sécurité des grandes puissances. Il vise à familiariser les étudiantEs avec les notions fondamentales du domaine en question et à les mettre en application à travers un jeu de rôle. L'enseignement sera donc hybride, puisqu'il retiendra certains éléments d'une approche pédagogique classique (exposés magistraux de l'enseignant du 10 janvier au 21 février), qui sera par ailleurs enrichie par des éléments d'une approche pédagogique active, où les participantEs jouent un rôle primordial dans le déroulement des activités d'acquisition des connaissances de leurs pairEs. Vous serez appeléEs à vous joindre à une équipe qui, tout au long de la session, représentera une grande puissance en particulier. Lors des séances du 5 et du 12 mars, chacune des équipes présentera pour le bénéfice des autres participantEs les grandes lignes de la politique de

défense et de sécurité nationale de « son » pays. Par la suite, nous aborderons à chaque semaine des thèmes précis, qui feront tous l'objet d'une proposition d'accord multilatéral fictif. Chaque équipe devra alors expliquer pourquoi l'État qu'elle représente serait favorable ou défavorable au texte proposé, en détaillant les raisons de cette prise de position. Bien qu'il ne s'agisse pas ici d'un exercice de simulation de négociation à proprement parler (puisque les équipes ne vont pas tenter de s'influencer mutuellement dans leur prise de position), le jeu de rôle proposé vise à remplir certains objectifs pédagogiques similaires : développer les capacités des étudiantEs en matière de communication stratégique collective (structure, clarté, pertinence, concision), contraindre au respect d'échéanciers serrés, développer les aptitudes au travail en équipe, favoriser la participation active à l'acquisition de connaissances par ses pairEs.

### Programme de travail

DATE	ACTIVITÉ PRINCIPALE	ACTIVITÉ SECONDAIRE
8 janvier	Présentation du syllabus	Introduction
15 janvier	Éléments d'analyse des politiques de défense et de sécurité nationale des grandes puissances	- Entente d'évaluation - Formation des équipes
22 janvier	Présentation du thème I : La prolifération nucléaire	
29 janvier	Présentation du thème II : Le mercenariat et la privatisation de la sécurité	Exigences pour les travaux en équipe
5 février	Présentation du thème III : La responsabilité de protéger	
12 février	Présentation du thème IV : L'arsenalisation de l'espace	
19 février	Présentation du thème V : La lutte au terrorisme	Remise des grilles d'organisation
26 février	Semaine de lecture	
5 mars	Présentation des politiques de défense par les équipes	Remise des fichiers PPT commentés
12 mars	Présentation des politiques de défense par les équipes	Remise d'une fiche thématique
19 mars	Thème I : La prolifération nucléaire	Remise d'une fiche thématique
26 mars	Thème II : Le mercenariat et la privatisation	Remise d'une fiche thématique
2 avril	Thème III : La responsabilité de protéger	Remise d'une fiche thématique
9 avril	Thème IV : L'arsenalisation de l'espace	Remise d'une fiche thématique
16 avril	Thème V : La lutte au terrorisme	

### Travaux et exigences

ÉVALUATION	NOTE	PONDÉRATION	ÉCHÉANCE
Grille d'organisation des éléments de l'exposé oral sur la politique de défense d'une grande puissance	D'équipe	5%	19 février pour toutes les équipes
Exposé oral sur la politique de défense d'une grande puissance	D'équipe	10%	Tirage au sort : 5 et 12 mars
Fichier PowerPoint commenté de votre exposé oral	D'équipe	10%	5 mars pour toutes les équipes
Texte de votre part de l'exposé oral collectif	Individuelle	10%	Au plus tard le 5 mars pour tout le monde
5 présentations + fiches des séances thématiques	D'équipe	5 X 5% = 25%	13 mars au 10 avril pour toutes les équipes
Examen final maison	Individuelle	40%	Remise par Moodle au plus tard le vendredi 19 avril à 23h55

Les exigences spécifiques à chaque évaluation seront présentées en détail le 29 janvier.

## Lectures

**Manuel obligatoire :** Charles-Philippe David, 2013, *La guerre et la paix : Approches contemporaines de la sécurité et de la stratégie*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, Presses de Science Po. Le manuel ne sera malheureusement disponible qu'au mois de février...

Vous trouverez de nombreux textes supplémentaires sur les thèmes du cours sur la page Moodle. Voici par ailleurs une très courte liste des ouvrages principaux sur lesquels sont basés les présentations magistrales du 22 janvier au 19 février :

- Craig A. Snyder (dir. publ.), 2012, *Contemporary Security and Strategy*, 3<sup>e</sup> éd., New York, Palgrave Macmillan, 372 p.
- Stéphane Paquin et Dany Deschênes (dir. publ.), 2009, *Introduction aux relations internationales : Théories, pratiques et enjeux*, Montréal, Chenelière Éducation, 406 p.
- Paul D. Williams (dir. publ.), 2008, *Security Studies: An Introduction*, Londres et New York, Routledge, 552 p.
- Alan Collins (dir. publ.), 2010, *Contemporary Security Studies*, 2<sup>e</sup> éd., Oxford et New York, Oxford University Press, 542 p.
- John Baylis, James Wirtz, Colin S. Gray et Eliot Cohen, (dir. publ.), 2007, *Strategy in the Contemporary World: An Introduction to Strategic Studies*, 2<sup>e</sup> éd., Oxford et New York, Oxford University Press, 392 p.

## **LE CENTRE PAULO FREIRE**

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Une personne spécialisée reçoit les étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles les jeudis de 16h à 19h.

## **PLAGIAT**

Règlement no. 18  
Article 2.1 Infraction

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie, falsification de document ou création d'un faux document commis par une candidate, un candidat, une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'un stage faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

## **ENTENTE D'ÉVALUATION**

### **6.9 Entente d'évaluation**

#### **6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation**

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours

sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

#### **6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation**

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

#### **6.9.3 Procédure**

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.